

## Les bulletins INFO-prairies

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Le calcul des sommes en températures permet d'apprécier l'évolution du stade de l'herbe et de recaler ses pratiques par rapport au contexte climatique de l'année.

Le relevé des températures journalières fait sur le département ou les départements limitrophes (12 postes météo au total - source : Météo France), sert au calcul des cumuls des températures à partir du 1er Février - seuils 0°C / 18 °C - réalisé par la Chambre d'Agriculture du Cantal (CA15).

Ces cumuls sont mis en relation avec les stades repères de pousse pour les principales graminées (source : INRA Toulouse). Les prairies, composées d'un mélange d'espèces, sont classées en fonction de leur productivité et de leur précocité :

Types de prairies	Prairies précoces et productives (destination ensilage ou pâturage intensif de printemps)	Prairies tardives, mais productives (destination foin ou un pâturage moins intensif et orienté estival)	Prairies peu productives, mais assez précoces (plutôt adaptées à la pâture)
Espèces dominantes	Houlque laineuse, RGA, Fétuque des prés, Fétuque élevée, Dactyle, Vulpin, Brome...	Agrostis, Fléole des prés, Pâturin commun...	Fétuque rouge, Fétuque ovine, Crételle....
<b>Pour gérer le pâturage :</b>			
Mise à l'herbe	< 300 °C (précoce)	400 °C (assez tardive)	
Fin 1 <sup>er</sup> tour pâture	600 °C	1000 °C	900 °C
<b>Pour gérer la fauche :</b>			
Fin déprimage	500 °C	900 °C	800 °C
Ensilage ou enrubannage	700 °C à 800 °C	1200 °C	Peu adapté ensilage
Foin précoce (fin épiaison)	800 °C à 1100 °C	1500 °C	Peu adapté au foin
Foin tardif (pleine floraison)	900 °C à 1 200 °C	1 600 °C	

## Prévoir une date d'utilisation des prairies avec le cumul des températures / mode d'emploi :

A chaque stade de la prairie correspond une somme de températures calculée à partir du 1er février.

### Exemple :

Cumuls des températures calculés au 28 février 2016 (source INFO-prairies Cantal)

Cumuls des températures en degrés au **28 février 2016**  
(cumuls calculés à partir du **1er FEVRIER, BASE 0 – 18 °C**, à partir des températures moyennes journalières - Source : Météo-France - Traitement CA15)

Plaine (300 à 500 m)	°C	Moyenne montagne (500 à 850 m)	°C	Plateaux d'altitude (850 à 1100m)	°C	Montagne (> 1100 m)	°C
FAYCELLES-46 (342 m)	196	AURILLAC (639 m)	137	COLTINES (979 m)	81	LAVEISSIERE (1238 m)	43
BRIOUDE-43 (435 m)	161	MAURIAC (674 m)	126	MARCNAT (1075 m)	68	ANZAT LE LUGUET (1270 m) ( PUY DE DOME )	45
MAURS (480 m)	168	ST-PONCY (805 m)	112	DEUX VERGES (1080 m)	70		
COMIAC-46 (562 m)	152						
Gain moyen depuis le 21 février 2016	48	Gain moyen depuis le 21 février 2016	37	Gain moyen depuis le 21 février 2016	25	Gain moyen depuis le 21 février 2016	14

Si je me trouve sur le secteur de Maurs à 550 m d'altitude. Il est conseillé de prendre les cumuls de la station de Maurs (480 m d'altitude).

Compte tenu des éléments fournis par le tableau des cumuls en températures mis à jour dans l'INFO-prairies (le 28 février 2016 : station de Maurs : 168° C cumulés / gain moyen sur la semaine : 48 °C), il est possible de prévoir par exemple une date de mise à l'herbe.

Les prairies concernées sont classées productives et précoces pour cet exemple.

### Repères :

pour les espèces précoces et de milieux fertiles (RGA sauvage, dactyle et féтуque élevée, vulpin, houlque laineuse) : démarrage de la végétation vers 200-250°C, **mise à l'herbe précoce vers 250-300 °C**, déprimage à faire avant 500 °C.

### Calculs :

Prévoir la date de mise à l'herbe autour des 250° .

Il reste à cumuler (station Maurs)  $250° - 168° = 82°$  ce qui correspond en jours à  $(82 / 48) \times 7 = 12$  jours.

On peut prévoir la mise à l'herbe autour du 10 - 15 mars (28 février + 12 jours).

Cela reste une indication qui va s'affiner en fonction des gains en températures mais surtout, de la portance des sols, des conditions de croissance de l'herbe et donc de la hauteur d'herbe.

### Diffusion :

les bulletins INFO-prairies peuvent être consultés par un envoi e.mail (en écrivant à [christophe.chabalier@cantal.chambagri.fr](mailto:christophe.chabalier@cantal.chambagri.fr) pour s'inscrire - délai de diffusion le plus rapide), tous les mardis sur le site de la Chambre d'Agriculture du Cantal ([www.cantal.chambagri.fr](http://www.cantal.chambagri.fr)), ou tous les samedis dans le journal l'Union du Cantal (pages départementales).

**Contact : Christophe CHABALIER – Conseiller en agronomie - CA 15 - 04 71 45 55 56**